

NOTE SUR LES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

OPERA DE REIMS

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

1^{ER} JUILLET 2009 AU 30 JUIN 2010

1. Principales clauses du contrat d'affermage

Dans le cadre du contrat signé le 22 avril 2009 avec la S.A.R.L. "Scène d'Œuvres Lyriques" (S.O.L.) pour une durée de 9 ans, la Ville de Reims confie par délégation de service public à la SARL "Scène d'Œuvres Lyriques" (S.O.L.) l'organisation des saisons lyriques, musicales et chorégraphiques du Grand Théâtre de Reims, désormais dénommé l'Opéra de Reims.

Chaque saison doit comporter au moins 16 spectacles dont au moins 10 spectacles lyriques (opéras et opérettes) 3 ballets et 3 concerts. Ces spectacles doivent donner lieu à un minimum de 26 représentations.

Les locaux de l'Opéra de Reims sont mis à la disposition de la SARL "Scène d'Œuvres Lyriques" (S.O.L.) qui en contrepartie en assure l'exploitation et l'entretien.

En plus de la mise à disposition des locaux du théâtre, le délégataire perçoit une subvention de fonctionnement versée par la Ville, dont le montant était de 3 163 909 € en 2009 et 3 191 201 € en 2010.

La redevance du Fermier :

En contrepartie de la mise à disposition des locaux du théâtre par la Ville de Reims, le délégataire doit lui verser une redevance.

Cette redevance s'établit à 610 000 €.

2. Evolution de l'activité artistique de l'Opéra de Reims (saison 2009-2010)

Dans le cadre de la programmation 2009-2010, l'Opéra de Reims a proposé 39 spectacles, soit 79 représentations, dont ont bénéficié 27 156 spectateurs.

Au cours de cette saison, l'Opéra de Reims a proposé au jeune public 4 spectacles différents dans les genres artistiques les plus divers : opéra, spectacle musical, musique classique ou contemporaine, danse.

Ces 4 spectacles ont donné lieu à 15 représentations.

En cumulant les différents dispositifs, le nombre total de spectateurs « Jeune public » s'élève à 9 284.

S'agissant des tarifs, les scolaires, les étudiants et les demandeurs d'emplois bénéficient d'un demi-tarif. En outre, les places de 4^{ème} catégorie à tarif réduit permettent aux étudiants et aux demandeurs d'emploi d'obtenir des places à 5 € environ.

Au cours de la saison, l'Opéra de Reims a participé à la quatrième journée « Tous à l'opéra » organisée sur le territoire français.

Cette journée qui a réuni de nombreux partenaires autour de l'Opéra s'est voulue un moment ouvert de sensibilisation en direction du grand public.

L'Opéra de Reims ouvre certaines générales au public, organise des visites guidées du bâtiment et deux cycles de conférences.

L'ensemble de ces manifestations accueillent 7 396 personnes.

Au total, ce sont 34 552 personnes qui ont été en contact direct avec l'Opéra de Reims.

3. Bilan financier et budget prévisionnel

L'Opéra de Reims, qui fonctionne en saisons, n'est pas en mesure de fournir les éléments financiers afférents à la saison 2009-2010, qui s'est achevée le 30 juin 2010.

Selon les termes du contrat d'affermage, le délégataire dispose légalement de 6 mois pour produire à la Ville de Reims ses comptes. Ces comptes seront examinés par la Commission de Contrôle qui se réunira dans le courant du premier trimestre 2011.

Les comptes produits en annexe sont ceux de la saison 2008-2009. Ils ont fait l'objet d'un rapport et d'une délibération en date 20 septembre 2010 par le Conseil Municipal qui les a approuvés.